

**MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille dix, le 6 novembre à 10 h 00.

**Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.**

**Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariéc, Alexis Manac'h,
Carole le Boulanger (subséquemment procuration à Berc'hed Troadec), Jérôme Cochenec
(subséquemment procuration à Anita Daniel), Sylvie Birhart, Jean Faillard, Anita Daniel (subséquemment
procuration à Françoise Borgne), Berc'hed Troadec**

Convocation: 27 octobre 2010

Secrétaire de séance: Carole Le Boulanger (subséquemment: Berc'hed Troadec)

Objet : *Eau potable, questions soulevées par la tarification*

Le conseil municipal,

Rappelant ses délibérations du 16 mars 2010, par lesquelles il décidait d'augmenter de 5% en moyenne le montant des redevances eau et assainissement de la commune pour l'année 2010, et chargeait le Maire de mettre en œuvre cette décision au travers de la révision des tarifs en vigueur

Ayant pris connaissance des tarifs proposés par le Maire tels qu'il figurent au tableau ci-dessous pour l'année 2010

Après en avoir délibéré,

Décide:

- de retenir pour l'année 2010 les tarifs suivants pour l'eau et assainissement collectif

EAU

Forfait abonnement	19,95 €
Consommation de 0 à 30 m ³	0,52 €
Consommation de 31 à 100 m ³	0,42 €
Consommation de 101 à 200 m ³	0,26 €
Consommation supérieure à 200 m ³	0,21 €

Vente eau au Syndicat de Kerbalaen à Loqueffret, aménagement du village de Forc'han:
0,42 €/m³

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Redevance assainissement collectif 0,84 € du m³ consommé.

- de faire procéder par sa commission spécialisée à une réflexion approfondie sur la question de la tarification eau et assainissement qui doit à la fois être d'un rendement suffisant, ne pas inciter au gaspillage, et ne pas pénaliser des professions, notamment agricoles, dont la situation économique est déjà vulnérable
- de faire étudier les possibilités envisageables de recourir à des sources d'approvisionnement non souterraines pour les eaux de process agricoles ou industrielles.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT